



Commune de LA CAPELLE  
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
02260 LA CAPELLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département**

Aisne

**Arrondissement**

Vervins

**Canton**

Vervins

**Séance du mardi 7 avril 2026**

**Délibération : N° 2026-15**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mille vingt six le 7 avril à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni Salle des Mariages, en Mairie de La Capelle, sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 30 mars 2026

**Présent(s) :**

Johann WERY, Maire, Grégory RONDIER, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-France DESIMEUR, Michel BRIDE, Sylvie LOCATELLI, Corinne LALLEMENT, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Matthieu GAUDION, Hélène CATILLON, Philippe CHIKHI, Clément DEUDON, Kelly CATILLON, Paul FOIGNE, Jérémy CHIKHI, Lilou POULENARD

**Absent(s) :**

Francis MARTINACHE ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, Laura ACCADEBLED-HECART ayant donné pouvoir à Johann WERY

**Secrétaire de séance :**

Régis SEMERY

**Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO)**

## DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal,

Vu l'article 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

**Décide** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

#### Membres titulaires

Liste 1 :

- Michel BRIDE
- Régis SEMERY
- Grégory RONDIER

#### Membres suppléants

Liste 1 :

- Paul FOIGNE
- Christelle MAES
- Sylvie LOCATELLI

Les conseillers municipaux ont décidé de procéder au vote à main levée.

#### **DÉCISION**

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

Ont été proclamés membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

- Michel BRIDE
- Régis SEMERY
- Grégory RONDIER

Ont été proclamés membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

- Paul FOIGNE
- Christelle MAES
- Sylvie LOCATELLI

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 7 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Régis SEMÉRY



Le Maire,  
Johann WERY

